

# Conséquences de l'exode rural sur la composition par sexe des populations des campagnes

## Consequence of Rural Exodus on Sex Structure of Rural Population

Bernard Robert

Volume 23, numéro 1, 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/027867ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/027867ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Département des relations industrielles de l'Université Laval

### ISSN

0034-379X (imprimé)

1703-8138 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Robert, B. (1968). Conséquences de l'exode rural sur la composition par sexe des populations des campagnes. *Relations industrielles / Industrial Relations*, 23(1), 123–144. <https://doi.org/10.7202/027867ar>

### Résumé de l'article

L'examen de l'évolution du peuplement de la province de Québec révèle l'existence de puissants courants migratoires qui modifient radicalement les structures démographiques dans les régions de départ et les régions d'accueil. En agissant comme un prélèvement sélectif sur les populations des zones de refoulement, les migrations intérieures de population contribuent à créer des déséquilibres graves dans la composition par sexes des populations concernées. En particulier, il apparaît que les effectifs démographiques des campagnes sont caractérisés par la supériorité numérique du groupe masculin et que l'élément féminin prédomine en milieu urbain. La dissymétrie observable dans la structure des sexes des populations rurale et urbaine, conséquence du processus de déféminisation progressive des campagnes recèle le germe de migrations futures nécessaires au rétablissement de l'équilibre des sexes.

# Conséquences de l'exode rural sur la composition par sexe des populations des campagnes

Bernard Robert

*L'examen de l'évolution du peuplement de la province de Québec révèle l'existence de puissants courants migratoires qui modifient radicalement les structures démographiques dans les régions de départ et les régions d'accueil.*

*En agissant comme un prélèvement sélectif sur les populations des zones de refoulement, les migrations intérieures de population contribuent à créer des déséquilibres graves dans la composition par sexes des populations concernées. En particulier, il apparaît que les effectifs démographiques des campagnes sont caractérisés par la supériorité numérique du groupe masculin et que l'élément féminin prédomine en milieu urbain.*

*La dissymétrie observable dans la structure des sexes des populations rurale et urbaine, conséquence du processus de déféminisation progressive des campagnes recèle le germe de migrations futures nécessaires au rétablissement de l'équilibre des sexes.*

## Introduction: Migration et déséquilibres démographiques régionaux

Instrument fondamental de l'évolution de la répartition géographique des effectifs d'une population sur son territoire, les migrations internes de population contribuent à modifier durablement la hiérarchie des densités démographiques régionales.

Dans la province de Québec, le mouvement d'évacuation, loin de se ralentir, s'amplifie : les limites

ROBERT, BERNARD, Economiste, Bureau d'Etude en Aménagement Régional, Conseil d'orientation Economique du Québec.

de l'espace de refoulement se modifient au cours du temps, et le processus de délestage des effectifs des régions de départ s'est fortement intensifié entre 1951 et 1961.<sup>1</sup>

Les conséquences d'ordre quantitatif des mouvements interrégionaux de population sont bien connues : les migrations constituent l'outil de la redistribution spatiale des effectifs démographiques et représentent, de ce fait, le facteur explicatif prédominant de la diversité des évolutions démographiques régionales récentes. Qu'il suffise de rappeler qu'entre 1956 et 1961, à dix naissances correspondaient huit départs dans la région du Bas St-Laurent - Gaspésie alors que dans la région de Montréal à dix naissances s'ajoutaient huit arrivées.

En particulier, les migrations de population constituent le vecteur fondamental de la croissance urbaine et dans certains espaces régionaux ce sont les flux migratoires extérieurs à la région qui jouent le rôle urbanisant le plus important.

Dans l'ordre qualitatif, les migrations de population modifient les structures démographiques régionales et en particulier, elles altèrent durablement le potentiel démographique des régions de départ.

Sélectives à rebours, elles affectent inégalement les effectifs selon leur âge leur sexe et leur statut et mettent en mouvement essentiellement des jeunes actifs, les 25-40 ans qui entraînent avec eux une masse importante de jeunes.

Les conséquences de cette sélectivité sont bien connues, celle en particulier qui affecte la répartition géographique des âges et qui se manifeste, dans les régions de départ, par le redoutable effet du vieillissement, marque des séquelles du déclin démographique.

Ainsi, le départ des forces vives de la région contribue à désincarner, à dessécher la structure démographique régionale et aboutit à un amincissement du capital régional d'initiative créatrice dont la désertion réduit considérablement les capacités d'adaptation de la région.

Autre conséquence, peut-être plus mal connue par l'opinion et donc plus sournoise, mais probablement aussi importante et lourde de signification : celle qui concerne la répartition géographique des sexes.

---

(1) Cf. notamment : B. ROBERT, *Variations régionales de l'évolution démographique québécoise. Facteurs et conséquences*, novembre 1967.

En effet, sélectives selon l'âge des effectifs qu'elles mettent en mouvement, les migrations intérieures le sont également selon leur sexe : elles affectent inégalement les deux sous-ensembles masculin et féminin et contribuent à la formation de déséquilibres dans la structure des sexes. En particulier, le dégonflement des effectifs des régions de départ concerne d'abord ses éléments féminins et ce processus de déféminisation crée par conséquent une dissymétrie non négligeable dans la structure des sexes.

Constatons donc l'ampleur et les modalités de ces déséquilibres avant de souligner les facteurs de leur création et les modalités de leur réduction.

### Le constat des déséquilibres

Un examen même grossier puisque ne considérant que le volume global des effectifs sans distinction de leur âge, suffit à rendre compte de l'ampleur des déséquilibres dus à l'inégale répartition des éléments masculins et féminins sur le territoire.

En 1961, le bilan des variations géographiques dans la composition par sexes de la population québécoise s'établissait de la façon suivante :

- trois comtés seulement, sur les soixante-six qui constituent le champ géographique de l'observation avaient une population à structure des sexes équilibrée : il s'agit de ceux de Drummond, Joliette et St-Jean;
- la population de cinquante-cinq comtés, soit l'énorme majorité était à prédominance masculine, le nombre des hommes l'emportant numériquement sur celui des femmes;
- enfin, la population des huit comtés restant était caractérisée par la prédominance numérique de l'élément féminin et, fait à noter, ces comtés sont pour la plupart urbains puisqu'ils se nomment par ordre de masculinité croissante : Québec, St-Hyacinthe, Sherbrooke, Montréal, St-Maurice et Lévis.<sup>2</sup>

Comment s'établit la hiérarchie des déséquilibres ?

Exprimée en terme d'indice de masculinité, donc le nombre d'hommes pour cent femmes, la gamme des déséquilibres variait de 93 dans

---

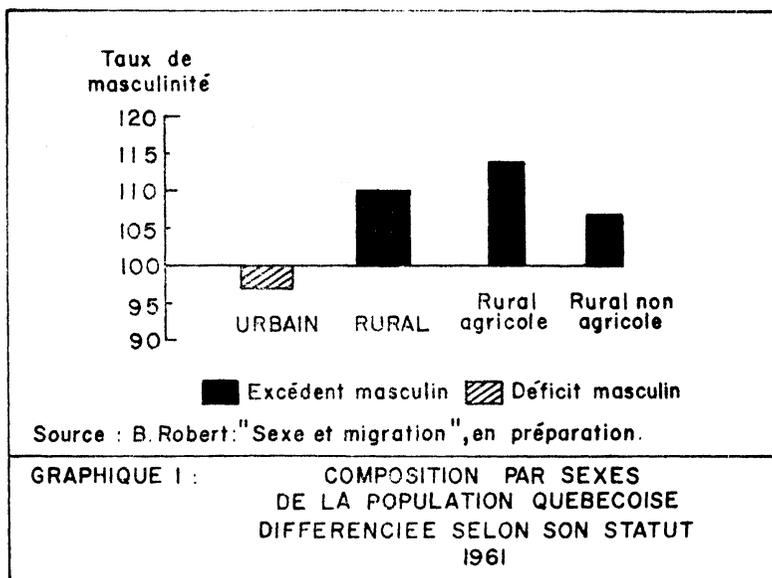
(2) Les deux autres comtés étant ceux de Mégantic et Stanstead.

le comté de Québec à 115 dans celui du Saguenay, le niveau de masculinité du comté de Montréal, — comprenant l'archipel Montréal et Jésus — se situant à la valeur 96, ce qui représentait un excédent absolu dépassant 35000 éléments de sexe féminin.

Parmi les cinquante-cinq comtés caractérisés par la prédominance masculine de leurs effectifs démographiques, le niveau de masculinité est inférieur à 105 dans trente-deux d'entre eux, il s'établit entre 105 et 110 dans vingt et un, et le nombre d'hommes pour cent femmes dépasse 110 dans le comté de Pontiac et celui du Saguenay, déjà cité.

Ce bref examen suffit pour conclure, au moins dans une première approximation, à l'existence de disparités géographiques importantes dans la répartition territoriale de la population, et à aboutir en particulier au discernement d'une double dissymétrie :

- d'une part, une population rurale caractérisée par la sur-représentation de ses effectifs masculins et la déficience correspondante en éléments féminins puisque, globalement, le niveau de masculinité de la population rurale québécoise s'établissait à 110 hommes pour 100 femmes en 1961;



- et d'autre part une population urbaine dont la caractéristique de la structure des sexes est le déséquilibre symétrique puisque son niveau global de masculinité était de 97 hommes pour 100 femmes en 1961.

Précisons à présent l'approximation en envisageant successivement les rapports :

- ruralité et masculinité;
- urbanité et féminité;
- nuptialité et migration.

### RURALITÉ ET MASCULINITÉ

De l'examen qui précède, il ressort que la composition par sexes de la population rurale était caractérisée par la sous-représentation de ses éléments féminins et donc par la masculinité relative de ses effectifs puisque l'indice de masculinité s'y établissait globalement au niveau 110.

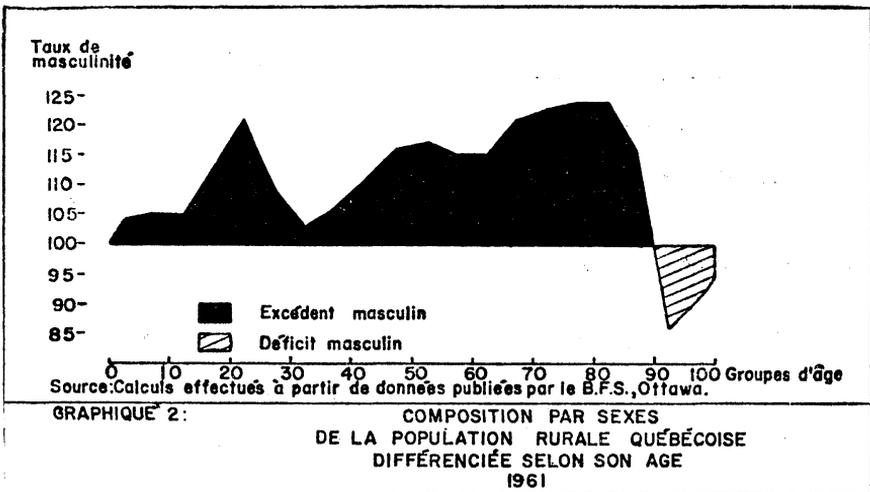
Toutefois, la masculinité est inégale selon l'âge des effectifs concernés, d'où la nécessité d'introduire la variable « âge ». En outre, elle est variable selon que ses effectifs exercent ou non une activité agricole, d'où la nécessité de dissocier les deux composantes « agricole » et « non agricole » de la population rurale.

Examinons donc, dans un premier temps, le profil de répartition des éléments masculins et féminins de la population rurale totale différenciée selon son âge.

Le taux de masculinité ne dépasse pas 105 chez les moins de quinze ans et l'élément féminin l'emporte numériquement chez les personnes âgées, notamment celles de plus de quatre vingt dix ans.

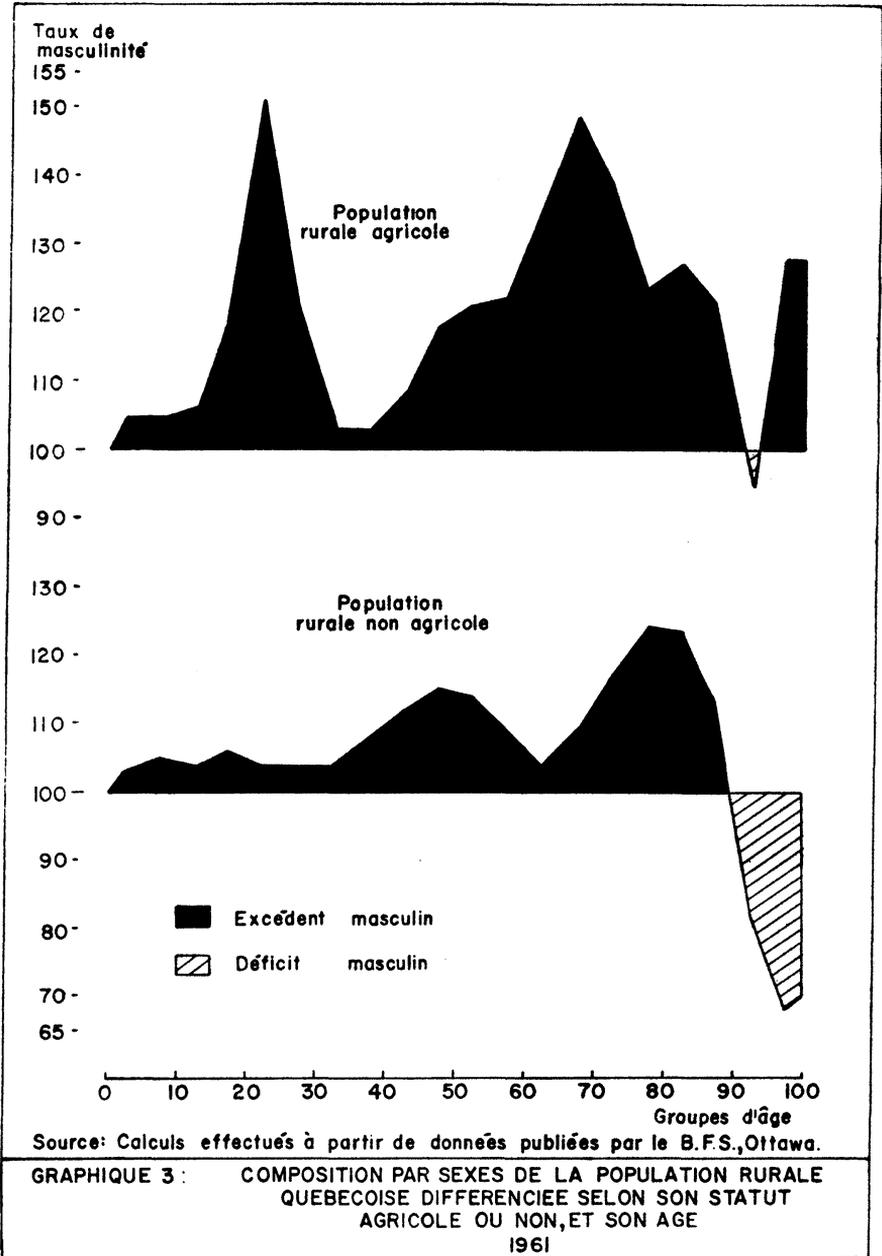
Deux masses fortement masculinisées apparaissent : les jeunes actifs âgés de quinze à vingt-neuf ans où le niveau de masculinité dépasse notamment 120 hommes pour cent femmes parmi les 20-24 ans, et les plus de quarante-cinq ans où la proportion atteint 115 hommes pour cent femmes et dépasse le niveau 120 chez les post-productifs.

Par conséquent, voilà un profil qui traduit la masculinité globale des effectifs ruraux, masculinité qui est variable selon l'âge et est particulièrement prononcée chez les jeunes actifs : les 15-30 ans.



Examinons à présent le profil de répartition de chacun des deux sous-ensembles « rural agricole » et « rural non-agricole » en signalant au préalable qu'ils sont inégalement déféminisés, le premier étant plus masculinisé que le second puisque l'indice de masculinité de ses effectifs s'y établit au niveau 114 alors qu'il n'atteint que cent sept hommes pour cent femmes en ce qui concerne la catégorie « rurale non-agricole ».

Les deux profils de répartition ont en commun la masculinité globale des effectifs, si on fait exception des vieillards qui sont d'importance relativement insignifiante et donc négligeable, mais ils présentent de fortes dissemblances quant à l'intensité de la « pénétration » du processus de déféminisation selon l'âge, et très particulièrement parmi les jeunes puisque, si l'on considère le groupe des 15-29 ans.



- à un remarquable équilibre dans la composition par sexes des effectifs exerçant une activité non-agricole correspond :
- un déséquilibre fortement accusé chez les jeunes ruraux vivant de l'exercice de la profession agricole et que le déficit en éléments féminins est singulièrement prononcé chez les 20-24 ans puisqu'on y dénombre près de 3 hommes pour 2 femmes, soit un excédent relatif de 41% d'hommes.

Voyons brièvement comment se présente le profil de répartition en milieu urbain.

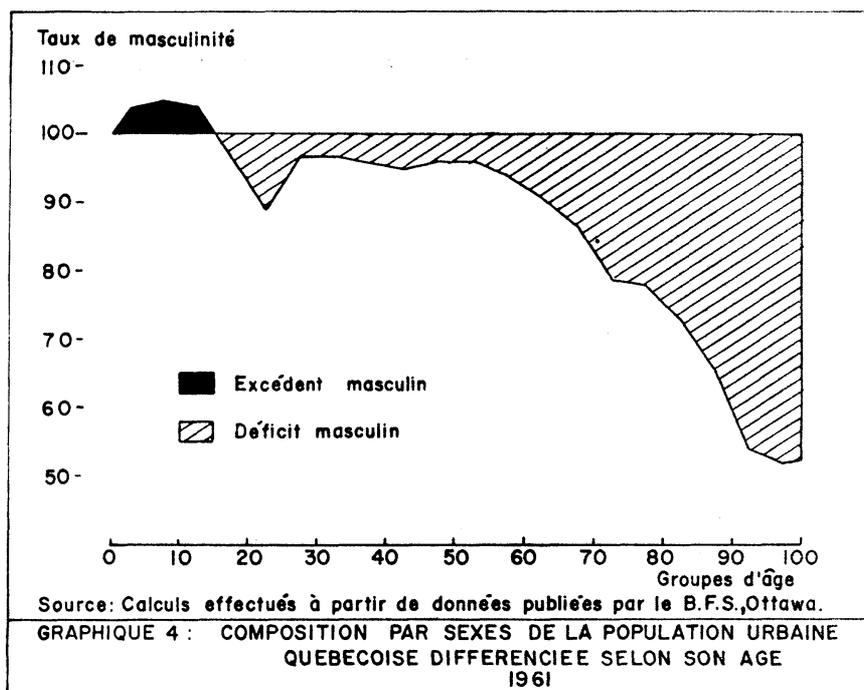
### URBANITÉ ET FÉMINITÉ

Nous savons que le déséquilibre dans la composition par sexes des effectifs urbains s'établissait en 1961 à l'avantage du sexe faible puisqu'on y dénombrait globalement 97 hommes pour 100 femmes et que parmi les comtés caractérisés à prédominance féminine, six au moins sur huit étaient le siège dans leurs limites d'une ou plusieurs agglomérations urbaines.

L'examen de la composition par sexes des effectifs urbains différenciés selon leur âge rend compte de l'existence d'un déséquilibre pratiquement symétrique à celui enregistré chez les effectifs ruraux.

A l'exception des moins de quinze ans dont la composition par sexes est caractérisée par la prédominance des éléments masculins — constatation qui n'a rien de surprenant quand on sait qu'il naît environ 105 garçons pour 100 filles et que le déséquilibre va en s'atténuant par le fait d'une mortalité infantile masculine plus forte — la structure des sexes des plus de quinze ans est caractérisée par la supériorité numérique des éléments féminins, féminité qui est observable à toutes les classes d'âge mais qui n'est néanmoins pas uniforme puisque :

- elle atteint une première valeur extrême parmi les 20-24 ans, l'indice de masculinité s'y établissant au niveau 89;
- qu'elle est quasiment uniforme pour les 25-54 ans, l'indice de masculinité se stabilisant au niveau 95;
- et qu'elle va en s'amplifiant régulièrement pour les classes d'âge postérieures à cinquante-cinq ans, conséquence de l'inégale longévité des hommes et des femmes.



En résumé, l'examen de ces quatre profils de répartition a rendu compte de l'existence d'un double déséquilibre résumable dans les binômes — masculinité et ruralité, féminité et urbanité, déséquilibres qui atteignent des niveaux variables selon l'âge des effectifs considérés, mais qui connaissent un paroxysme parmi les jeunes et particulièrement dans la classe d'âge des 20-24 ans puisque :

- ses effectifs ruraux et singulièrement ceux exerçant la profession agricole sont fortement masculinisés, l'indice de masculinité étant de 151 hommes pour 100 femmes,
- alors que ses effectifs urbains sont caractérisés par une forte féminité, l'indice de masculinité s'y établissant au niveau 89.

Examinons donc à présent succinctement les variations géographiques dans la composition par sexes de la cohorte des 20-24 ans en 1961, celle précisément où la propension au mariage est la plus forte.

## NUPTIALITÉ ET MIGRATION

En 1961, le bilan de la répartition géographique des sexes des jeunes âgés de vingt à vingt-quatre ans s'établissait de la manière suivante :

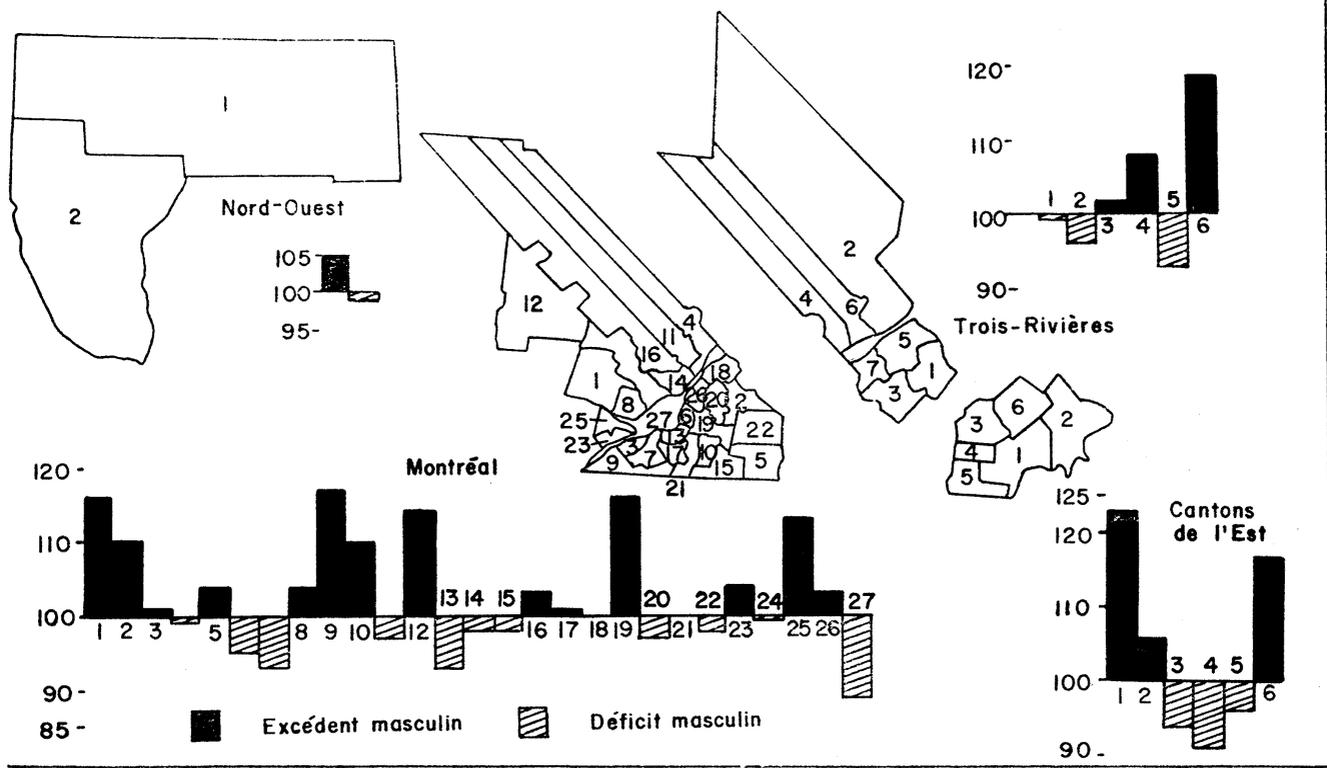
- les deux sexes étaient également représentés dans trois comtés, ceux d'Arthabaska, Richelieu et St-Jean;
- les éléments masculins l'emportaient numériquement dans trente-neuf comtés;
- et la prédominance des effectifs féminins était acquise dans les vingt-quatre autres comtés.

Parmi les comtés de la dernière catégorie, donc ceux caractérisés par la féminité de leurs effectifs, la plupart sont des comtés urbains et le déséquilibre à l'avantage du sexe faible s'y établit à des niveaux variables, atteignant son amplitude maximale dans ceux de Montréal et Québec puisqu'on y dénombrait en 1961 respectivement 89 et 88 hommes pour 100 femmes.

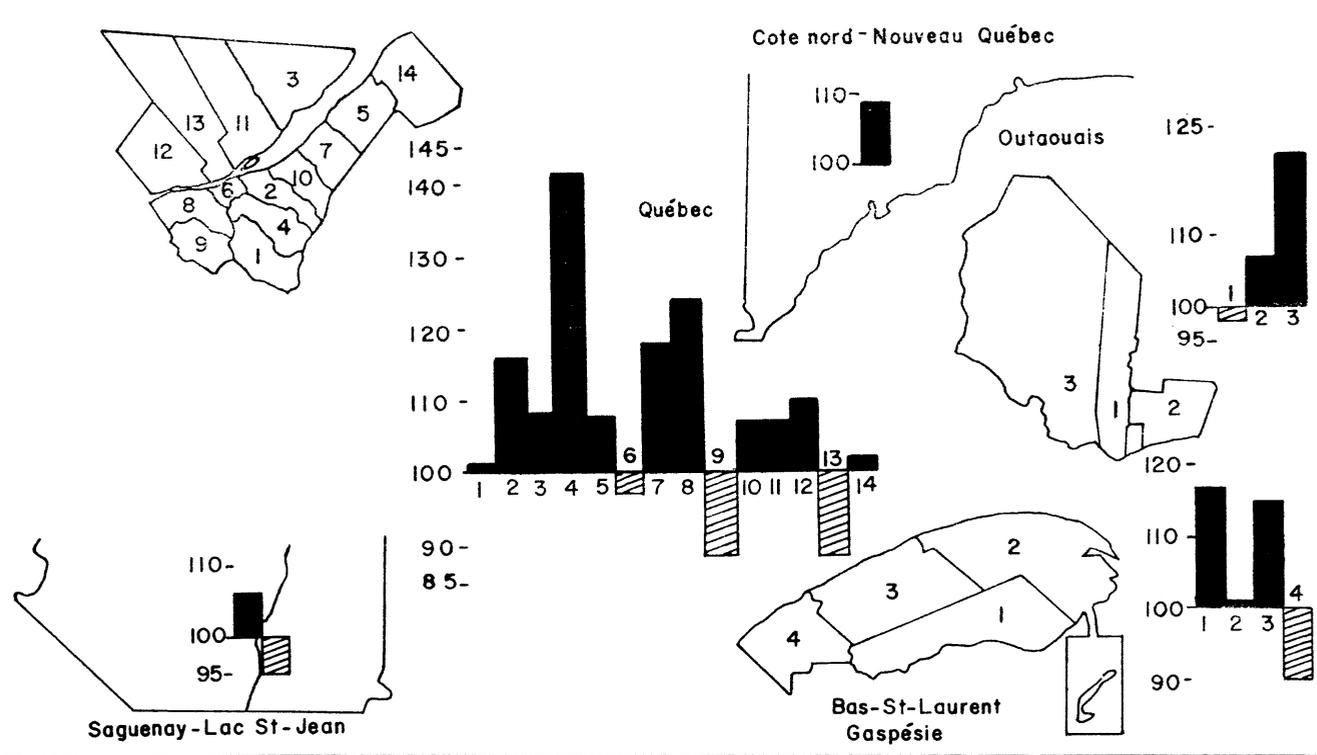
Voici donc deux comtés qui sont le siège d'une accumulation de jeunes éléments féminins en âge de se marier et il ressort que, compte tenu de deux hypothèses implicites : — d'abord que la zone d'application de l'homogamie géographique se confond avec les limites de chacun de ces deux comtés et qu'ensuite la jeune fille soit à la recherche d'un mari d'âge correspondant, ce qui n'est pas toujours le cas — qu'au moins une jeune fille sur dix sera dans l'impossibilité d'épouser un homme d'âge correspondant et résidant dans les limites des comtés en question.

La situation est diamétralement opposée dans les trente-neuf comtés caractérisés par la masculinité de leurs effectifs démographiques, masculinité qui s'établit à des niveaux variables puisque :

- l'indice de masculinité est inférieur ou égal à 105 dans douze comtés,
- qu'il est compris entre 106 et 110 dans douze autres comtés,
- que la proportion dépasse cent dix hommes pour cent femmes dans les quinze comtés restants et que, parmi eux, elle est inférieure ou égale à 120 dans onze comtés et dépasse 120 dans



Graphique 5 : COMPOSITION PAR SEXES DE LA POPULATION AGE DE 20 A 24 ANS EN 1961 ; PROVINCE DE QUEBEC.



Graphique 5 : COMPOSITION PAR SEXES DE LA POPULATION AGE DE 20 A 24 ANS EN 1961 ;  
(suite) PROVINCE DE QUEBEC.

quatre autres, atteignant son paroxysme dans celui de Dorchester où l'on dénombre cent quarante et un hommes pour cent femmes âgées de 20 à 24 ans en 1961.

En d'autres termes, cela signifie que dans les quinze comtés, pour la plupart ruraux, où le taux de masculinité de la population âgée de 20 à 24 ans en 1961 s'établit à un niveau supérieur à 110, dix pour cent au moins des jeunes gens seront incapables de trouver une épouse d'âge correspondant dans les limites du comté où ils demeurent, et que dans celui de Dorchester en particulier, c'est plus de deux hommes sur cinq qui devront franchir les limites du comté s'ils veulent contracter mariage avec une jeune fille du même âge.

Ce bref examen suffit à rendre compte des déséquilibres qui caractérisent la répartition spatiale des effectifs de la population québécoise différenciée selon son sexe :

En particulier, il est apparu, et singulièrement en ce qui concerne la distribution géographique des jeunes en âge de se marier, qu'un déséquilibre non négligeable dans la structure des sexes opposait les populations urbaine et rurale, la première étant caractérisée par la concentration et la sur-représentation relative de ses éléments féminins correspondant à la sous-représentation des effectifs masculins, la seconde par un déséquilibre symétrique : prédominance de l'élément masculin et faiblesse relative de la représentation féminine.

Cette situation représente le produit des modalités migratoires antérieures. Examinons donc très brièvement les facteurs des déséquilibres préalablement observés.

### **Les facteurs des déséquilibres**

Ils concernent :

- premièrement, la désynchronisation des mouvements migratoires masculins et féminins,
- qui sont la conséquence, deuxièmement, des nouvelles conditions de l'emploi féminin,
- lesquelles provoquent, troisièmement, la déféminisation progressive des campagnes et la féminisation correspondante des villes, et particulièrement de la grande ville.

## LA DÉSYNCHRONISATION DES DÉPLACEMENTS

L'impulsion migratoire concerne également le Québécois et la Québécoise puisque, considéré globalement sans distinction ni de l'âge ni de la variété du mouvement migratoire, 42.96% de la population masculine âgée de cinq ans et plus a effectué au moins un changement de domicile entre 1956 et 1961 et que le niveau de mobilité s'établit à une valeur équivalente pour les effectifs féminins puisque la mobilité a concerné 43.78% d'entre eux.

Toutefois, cette constatation ne doit pas entretenir l'illusion que la mobilité de la population féminine se confond avec celle des effectifs masculins, car si hommes et femmes sont également habités par la propulsion au mouvement, ils ne se déplacent pas en même temps, ni au même âge, et nous pourrions vraisemblablement ajouter qu'ils empruntent des itinéraires de migration différents.

L'examen simultané du sexe et de l'âge de la population migratrice rend compte en effet de l'existence de divergences profondes entre les deux catégories de migration, et il en ressort en particulier que les deux formes de mobilité sont dissociées dans le temps, l'impulsion migratoire étant plus précoce chez la jeune fille que chez le jeune adulte, la désynchronisation entre les deux mouvements ayant pour principale conséquence de déséquilibrer biologiquement les groupes de population affectés en perturbant l'équilibre des sexes.

Concernant le groupe d'âge des 15-19 ans en 1961, 32.53% des hommes ont effectué au moins un déplacement en cinq ans alors que la proportion s'élève à 37.01% pour les effectifs féminins.

La disparité migratoire est plus accentuée encore dans le groupe d'âge des 20-24 puisque près de un homme sur deux (48.51%) a effectué un changement de domicile et que dans le même temps, la proportion s'élevait à près de deux femmes sur trois (62.69%).

## LES NOUVELLES CONDITIONS DE L'EMPLOI FÉMININ

A quoi attribuer ce décalage ? En grande partie, semble-t-il aux modifications des conditions de l'emploi féminin, particulièrement dans les campagnes.

— D'une part, la contraction généralisée et universellement observée de l'emploi agricole, et notamment, la réduction de l'activité

féminine dans les campagnes libèrent sur le marché du travail des contingents non négligeables de jeunes filles en quête d'emplois, attentes légitimes que le marché local est généralement impuissant à satisfaire ;

- d'autre part, la féminisation croissante des activités tertiaires urbaines et l'espoir de pouvoir mener une vie nouvelle en ville, constituent des facteurs d'appel d'importance pour la jeune rurale.

La combinaison des composantes — incitations au départ nées de la dégradation des conditions de vie en milieu rural, et facteurs d'appel provenant du milieu urbain — aboutit généralement au départ de la jeune fille vers la ville.

#### DÉFÉMINISATION DES CAMPAGNES ET FÉMINISATION DES VILLES

Le détachement progressif d'imposants contingents féminins qui se mettent en mouvement vers la cité se traduit par le glissement de la femme et particulièrement de la jeune femme vers la ville, par un transfert progressif des effectifs féminins du milieu rural vers le milieu urbain.

Sur le plan de la composition par sexes des populations, celui qui nous intéresse ici, cela se traduit par la déféminisation lente mais progressive des campagnes et la féminisation correspondante et simultanée des villes et, dans la région de départ, les conséquences de ce transfert se manifestent en particulier par la hausse relative du niveau de masculinité, due à la rétention plus tardive des effectifs masculins.

Une telle situation est-elle durable ? Le double déséquilibre enregistré dans la composition par sexes des populations urbaine et rurale peut-il persister ? Va-t-il s'accroître ou au contraire, va-t-il se résorber ?

#### La réduction des déséquilibres

L'examen de l'évolution de la structure des sexes des cohortes migratrices nous permet d'affirmer qu'il existe une tendance manifeste à la réduction « naturelle » du déséquilibre :

- a) réduction qui s'opère par l'apparition d'une tendance au réajustement spontané de l'équilibre;

- b) dès qu'un seuil de tolérabilité est franchi dans le déséquilibre;
- c) ce qui a pour conséquence d'intensifier l'érosion migratoire dans les régions fortement déséquilibrées et donc d'amenuiser d'autant les réserves démographiques des régions de départ.

Examinons donc très brièvement chacun de ces trois points.

#### LE SEUIL DU DÉSÉQUILIBRE

Evoquant précédemment les déséquilibres affectant la composition par sexes des effectifs jeunes de la population québécoise, et particulièrement celle de ceux en âge de nuptialité : les 20-24 ans en 1961, il est apparu que les populations de trente-neuf comtés, — la plupart étant des comtés ruraux — étaient caractérisées par la masculinité de leurs effectifs, masculinité qui dépassait 110 hommes pour 100 femmes dans quinze comtés ce qui, en d'autres termes, revient à dire que dans chacun d'eux un jeune adulte sur dix était réduit à la condition forcée du célibat et que, dans la comté de Dorchester en particulier, où l'indice de masculinité s'établissait à son plus fort niveau, la proportion des jeunes incapables de trouver une épouse de leur âge dans les limites du comté s'élevait à deux hommes sur cinq.

Voici qui est la manifestation d'un désordre sociologique réel et qui met en péril les chances de l'assortiment matrimonial et réduit considérablement les conditions de l'homogamie géographique.

Voilà également qui réunit les conditions d'un haut potentiel migratoire car tout porte à croire que les jeunes gens en excédent, refusant la condition du célibat, vont quitter les régions fortement déséquilibrées, et l'examen simultané de l'évolution de la structure des sexes des populations des régions d'accueil et des régions de départ et de celle des effectifs migrants rend compte précisément du fait qu'un réajustement géographique s'opère entre les éléments de chacun des deux sexes en âge de nuptialité, réajustement que nous avons appelé : la tendance au rétablissement spontané de l'équilibre des sexes.

#### LA TENDANCE AU RÉTABLISSEMENT SPONTANÉ DE L'ÉQUILIBRE DES SEXES

D'une part, si nous « suivons » l'évolution de la structure des sexes des populations des régions d'accueil et des régions de départ à l'aide

de l'indicateur statistique déjà utilisé précédemment, il apparaît que la composition des sexes évolue dans le temps : le niveau de masculinité prend des valeurs différentes en 1951, 1956 et 1961, ce qui signifie que la structure des sexes se modifie au cours des deux séquences quinquennales d'observation : 1951-56 et 1956-61.

De la gamme des soixante-six profils d'évolution se dégage une tendance manifeste au rétablissement de l'équilibre des sexes :

- soit par la diminution de l'indice de masculinité dans les régions fortement masculinisées,
- soit par son élévation dans les régions préalablement caractérisées par un déséquilibre à l'avantage des effectifs féminins.

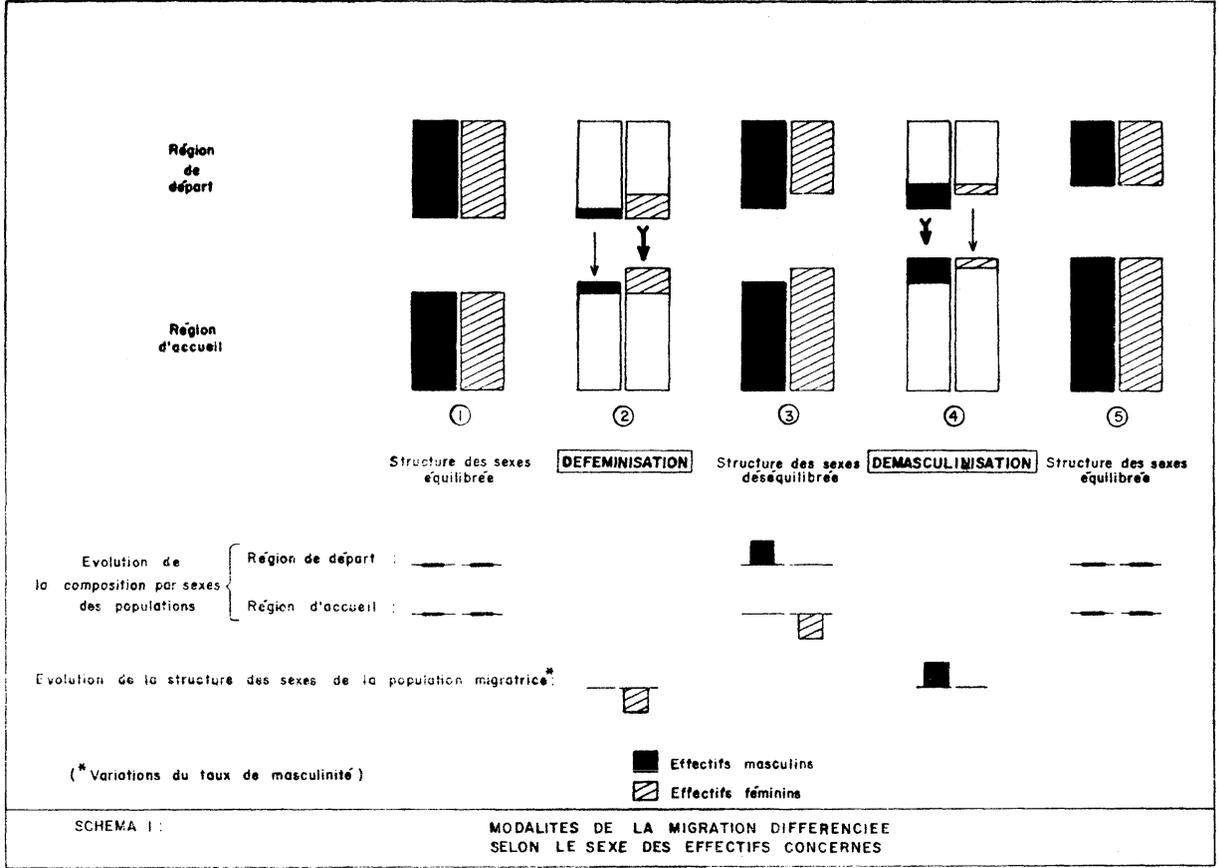
Cette double évolution de sens opposé est la conséquence des mouvements migratoires qui sont intervenus au cours de la période.

En effet, d'autre part, la structure des sexes de la population migratrice évolue dans le temps :

- à un courant migratoire à prédominance féminine se substitue à partir de 1956 un courant migratoire à majorité masculine qui a pour conséquence de démasculiniser les populations des régions de départ caractérisées par un indice de masculinité élevé,
- dans les régions d'accueil, essentiellement urbaines et caractérisées par la supériorité numérique de leurs effectifs féminins, l'afflux de population masculine au cours de la seconde demi-période contribue à masculiniser leurs effectifs et, par conséquent, à les déféminiser d'autant.

En résumé, et très schématiquement, disons donc que la résorption du déséquilibre des sexes se réalise par l'ajustement de la répartition géographique des jeunes gens qui « suivent » à la ville les jeunes filles qui les y ont précédés.

En d'autres termes, cela revient à dire que les déséquilibres observables tiennent à la dissociation dans le temps des deux processus composant la migration, la déféminisation et la démasculinisation des populations des régions de départ, le second se manifestant plus tardivement que le premier.



Ceci nous conduit tout naturellement à souligner au passage l'effet du multiplicateur des migrations.

#### L'EFFET DU MULTIPLICATEUR

Il est apparu que l'enregistrement de forts déséquilibres dans la composition par sexes de la population jeune des régions de départ revenait à détecter des zones de refoulement virtuel, et que l'existence d'un niveau élevé de masculinité créait les conditions d'un haut potentiel migratoire.

Dès lors, les migrations internes de population apparaissent comme un phénomène qui exerce des effets cumulatifs et qui contient le germe de son développement, la réduction des déséquilibres qu'il a générés antérieurement entretenant son déroulement et favorisant donc la persistance et l'accentuation du mouvement d'évacuation.

#### **Conclusion: Déféminisation des campagnes et aménagement du territoire**

Les migrations internes de population exercent des effets durables et cumulatifs sur les structures démographiques régionales et, en particulier, leur influence sur la répartition géographique des sexes est de nature à favoriser la rupture de l'équilibre des sexes et, par conséquent, à entretenir la poursuite de l'érosion migratoire.

Très précisément, il est apparu qu'un facteur non négligeable de l'amenuisement des réserves démographiques des régions de départ résidait dans le détachement des effectifs féminins et que le déroulement du processus de déféminisation du milieu rural déclenchait celui de la démasculinisation, la somme des deux phénomènes se traduisant par l'affaiblissement démographique des régions de refoulement et, par conséquent, contribuant à la détérioration de leur potentiel de développement.

Voici qui est d'importance dès que l'on pense développement harmonisé des régions et aménagement du territoire. Puisque la femme semble être l'élément moteur de la migration, entraînant dans son sillage des effectifs masculins vers la ville, et tout particulièrement vers la grande ville, se pose alors le problème du choix des moyens à mettre en oeuvre pour retenir dans les régions d'origine la main-d'oeuvre féminine libérée par le dégonflement des effectifs de l'emploi agricole.

Un tel moyen consiste, bien sûr dans la création d'emplois non-agricoles particulièrement bien adaptés aux besoins féminins, sans quoi la situation continuera à prendre de l'ampleur tant que les emplois agricoles féminins disparaîtront plus vite que les emplois masculins.

Dès lors, toute politique d'aménagement du territoire se confond avec la réorientation des flux migratoires et a pour objectif de dériver et canaliser les courants migratoires au profit de la capitale régionale, détournement qui mettrait fin à la traditionnelle mobilité à sens unique qui aboutit presque forcément dans la grande ville, et tout particulièrement au Québec dans la région urbaine de Montréal qui constitue jusqu'aujourd'hui le point de chute inéluctable des courants migratoires intra-québécois.

## CONSEQUENCE OF RURAL EXODUS ON SEX STRUCTURE OF RURAL POPULATION

An inheritance from the past when development of agricultural resources was the major activity of our economic life, the distribution of men over the territory of the Province of Québec is undergoing deep changes which will radically and permanently alter the traditional map of our population's geographic distribution.

Geographic dispersion of peoples is universally subject to the law of concentration whose effect is readily apparent in the regrouping of populations and the formation of densely populated urban areas.

This new redistribution of agglomerations is the inevitable result of recent shifts in economic factors, particularly changes in labour force location.

Development and growth of urban regions come through depopulation of country areas, and migration of people — a three-dimensional projection of occupational mobility — represents the characteristic aspect of the adjustment now taking place.

Owing to lack of balance attendant on population exchanges between regions, internal migration tends to emphasize vividly the disparity which has been prevalent until now throughout the Province of Québec; this is so because internal migration is essentially a one-way movement, originating mainly from peripheral regions traditionally characterized by low population density towards heavily populated zones, particularly Greater Montréal; indeed, the metropolitan area has always been an almost irresistible magnet for voluntary migrants from outlying regions, precisely because the urban structures in the various regions have broken down, more especially because regional capitals have proved unable to check and channel to their advantage the voluntary migration which originates locally.

Quantitatively, the consequences of interregional movements are well known : internal migration constitutes the main factor in spatial redistribution of population and, for this reason, it is the predominant element explaining the diversity which has characterized population development in recent years.

The exodus from regions of origin — sometimes amounting to real demographic hemorrhage — tends to devitalize extensive portions of the territory and, in time, jeopardize harmonious development of the whole province.

Conversely, the migratory inflow in regions of destination — mainly urban — intensifies the natural growth, thereby sustaining urban development, and the influx of new people in cities adds appreciably to population figures.

Qualitatively, migration permanently modifies regional demographic structures and, more particularly, irreversibly drains population from regions of origin. Being selective, migration affects geographic distribution by age and sex.

Age groups are not evenly represented in population shifts mainly because this trend is prevalent among youth. Rural exodus depopulates country areas, thereby raising the residents' mean age ; the drain on the labour force withers the regional demographic structure, eventually leading to drastic reduction in the number of creative people, whose departure seriously limits the region's ability to adapt.

Another consequence of internal migration is that it bears on migrants' sex distribution. Population movements do not affect equal numbers of men and women because young women tend to migrate earlier than young men of comparable age.

Since the urge to leave for the city is more prevalent among young female Quebecers, the time gap in departure leads to serious lack of balance in sex structure at their place of origin. Results are evidenced by the process of decreasing female population in country areas, with a corresponding increase in cities.

Examination of the population's sex distribution reveals two opposing situations : rural circles, characterized by high masculinity proportion, particularly among people engaged in agricultural work, and urban circles, marked by relatively large numbers of women or limited male population.

The effects of such imbalance are all the more significant as they relate to youth, especially those reaching marriageability. Indeed, disparity between both groups, coming as it does from decreasing numbers of nubile women in country areas, considerably lessens marriage opportunities there so that normal homogamy conditions are altered by the fact that young women are prone to leave for the city before young men of comparable age.

On the same date in 1961, for instance, the masculinity proportion of the twenty-to-twenty-four age groups living in fifteen rural countries in the Province of Québec was over 110 ; this means that, in each of these countries, at least one out of ten young men will be unable to find a mate of corresponding age within

the limits of the county where he lives; in Dorchester County, where the sex ratio is 141, more than two men out of five will be forced to leave if they want to marry young women in their age bracket.

Such asymmetry in sex distribution of people living in places of origin is a sign of real and symptomatic sociological degradation in general living conditions of country dwellers; still, it is inherently limited as everything — including a study of the gradual evolution of the sex structure of migratory cohorts — leads us to believe that young men who cannot find a mate, yet want to marry, will leave for the city where they will have a better chance of meeting young women.

Ultimately, balance is restored in the sex ratio through adjustment in geographic distribution of young men as they eventually leave to join the young women who have already moved to the city.

Although the serious imbalance in youthful population sex structure accompanies this exodus, the resulting high masculinity ratio brings about conditions readily favouring mass migration; thus, there are built-in restraints leading to automatic restoration of balance between sexes, restraints attending the multiplying effect of internal migration.

Since young women appear to be those who initiate internal migration, particularly towards larger cities where they in turn draw young men, we are faced with the problem of choosing measures required to keep in their place of origin female workers thrown on the labour market as fewer hands are needed in agricultural occupations.

Obviously, the answer lies in creation of non-agricultural occupations well suited to female labour; otherwise, the exodus towards cities will continue for as long as agricultural jobs for women disappear faster than jobs for men.

**Economie et Humanisme**, no 178, novembre-décembre 1967, 105 pp.

#### SOMMAIRE

*Positions :*

Pour une approche réaliste de l'humaniste par P. Viau.

*L'avenir de la société industrielle :*

L'avenir des relations industrielles aux Etats-Unis par J.W. Garbarino.

Tâche de la prévision par B. de Jouvenel.

Progrès technique et structures politiques par M. Masson.

Nouveaux regards sur la société industrielle par H. Puel.

La conjoncture économique et financière par A. Cédel.

*Impératifs de l'aménagement du territoire :*

Une enquête-participation : l'indre par R. Charrier.

Equilibre ville-campagne ? par R. Caillot.

*Les livres :*

Le travail et les affaires par M. Faber.

Comptes rendus.